
**Madame le Maire,
Monsieur le Maire,
Mairie**

Nos réf : MG/201224

Objet : Demande de subvention 2025

La Roche-sur-Yon, le 20 décembre 2024

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Vous avez été plusieurs dizaines de communes en cette année 2024 à nous soutenir dans notre action auprès des agriculteurs de Vendée, et nous tenons en premier lieu à vous en remercier. Cette aide nous est essentielle pour répondre favorablement à près d'une centaine de familles suivies annuellement.

L'association Solidarité Paysans 85 a été créée en 1988 pour accompagner sur le plan individuel et collectif les agriculteurs dont l'outil de travail et l'emploi sont menacés par des difficultés économiques et sociales. Solidarité paysans 85 est l'association qui accompagne et défend tous les agriculteurs et leur famille qui traversent des difficultés en Vendée, quels que soit leur activité, âge et parcours. Solidarité Paysans 85 favorise l'aide à la décision et l'autonomie pour coconstruire un cap professionnel et un projet de vie réalistes avec une énergie nouvelle, porteuse d'avenir.

Les conditions météorologiques particulièrement difficiles ont entraîné de mauvaises récoltes et mettent à mal l'équilibre économique des exploitations. Dans ce contexte, les sollicitations sont importantes en raison des crises multiples. Ce contexte induit pour certains de nos concitoyens, une pression psychique générant mal-être et questionnements multiples. En 2023, nous avons reçu 36 nouvelles demandes d'accompagnement et nous en sommes à 46 à ce jour pour 2024. Pour répondre à ces demandes cela nécessite la présence de deux salariées qu'il faut rémunérer.

Afin de répondre à l'attente de ces exploitants, nous adaptons notre posture pour favoriser un accompagnement polyvalent et qualitatif. La situation demande un suivi rigoureux pour maintenir les outils économiques des personnes fragilisées. La disponibilité des équipes (bénévoles et salariées), le temps consacré à l'écoute avant tout diagnostic économique, financier, technique, social, sont fondamentaux pour trouver des solutions adaptées à chacun. Pour toujours plus de proximité, nous avons réorganisé l'accompagnement en 4 secteurs sur le département avec des référents pour chaque territoire. L'objectif est de pouvoir mobiliser rapidement des accompagnateurs lorsque les salariées sont en surcharge de travail et de favoriser une dynamique et interconnaissance encore plus importante des bénévoles. L'intervention de proximité est un atout indéniable pour le renforcement du lien social chez la personne accompagnée.

Au-delà de l'accompagnement individuel, l'association est présente dans les dispositifs comme les cellules de crise ou le réseau de prévention du mal-être des exploitants agricoles. Elle souhaite pouvoir continuer la mise en place de formations pour ses adhérents.

Solidarité Paysans se veut être une association de réflexion, de partage mais aussi d'innovation et de progrès social : à titre d'exemple, nous coanimons un groupe femme en partenariat avec le GRAPEA. Nous intervenons dans les lycées agricoles auprès des BTS sur la prévention des risques en agriculture.

Nous organisons quelques évènements (marche, spectacle, conférence, réunions bénévoles), ce qui nous permet de cultiver une vie associative forte où se vivent les valeurs de solidarité et de fraternité.

Nous avons besoin de soutien pour continuer à mettre en place une action efficace auprès des acteurs ruraux qui structurent et dynamisent notre département, et ceci en leur demandant une participation financière adaptée à leurs moyens.

Toutes les subventions, quel que soit leur montant, sont essentielles pour maintenir nos 2 emplois à temps partiels. Les salariées assurent l'animation de l'association et le suivi technique et juridique des dossiers devant les créanciers et les tribunaux. Sans leur présence, l'association ne pourra pas continuer son œuvre.

Vous trouverez ci-joint :

- Une fiche administrative (avec numéro de SIRET et RIB) accompagnée du compte de résultat et du bilan 2023 ainsi que le prévisionnel pour l'année 2025

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre sincère considération.

Cendrine BURGAUD, Co-Présidente



Gilles CLENET, Co-Président

